

Certificat Restreint Opérateur

MAJ 01/01/2025

**Lycée Professionnel Maritime et
Aquacole Daniel Rigolet**

Rue Matignon
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
☎ : 02 33 44 74 40
✉ fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr



Norme STCW

PRÉREQUIS :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer

MODALITÉS D'ACCÈS :

- Remplir un dossier d'inscription
- Avoir un financement

OBJECTIFS :

Cette formation a pour objectif d'acquérir les connaissances et les savoir-faire pour occuper le poste d'opérateur des radiocommunications à bord d'un navire exploité dans le cadre du système mondial de détresse et de sécurité en Mer (SMDSM) dans la zone A1.

MODULES	DESCRIPTIF	DURÉE EN HEURES	TARIFS EN € (non soumis à la TVA)	MODALITÉS D'ÉVALUATION*
Module CRO -1 (Base CRO)	Cadre réglementaire du service mobile maritime, identification des stations radio, ouvrages et documents, le principe des radiocommunications maritimes, le principe de fonctionnement des équipements, les équipements SMDSM, autres équipements, recherche et sauvetage, Correspondance publique	20 h (12,5 h théorie et 7,5 h pratique)	601	Une Epreuve écrite en cours de formation (1 h) coefficient 2 portant sur les connaissances des caractéristiques de base du service mobile maritime, des équipements d'une station de navire SMDSM et des procédures d'exploitation Une épreuve orale et pratique en cours de formation (15 minutes) coefficient 4 sur la connaissance de l'utilisation d'une station de navire SMDSM
Module CRO -2 (Anglais CRO)	Utilisation de l'anglais lors des communications en radiotéléphonie vocabulaire normalisé de la navigation maritime – SMCP	4 h (1 h théorie et 3 h pratique)		Une épreuve orale en cours de formation (15 min) coefficient 2
FORMATIONS SPÉCIFIQUES		Pas requis		
TOTAL PARCOURS COMPLET		24	601	

MODALITÉ D'ÉVALUATION (SUITE)

*toutes les épreuves sont notées de 0 à 20.

Sont éliminatoires : à l'épreuve écrite, toute note inférieure à 10, à l'épreuve orale et pratique, toute note inférieure à 10, à l'épreuve orale anglais, toute note inférieure à 10.

❖ En cas d'échec, contacter le service de formation continue.

Certificat Restreint Opérateur

MAJ 01/01/2025

COMPÉTENCES	- Utiliser les moyens de communication en utilisant les appareils du système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) en cas d'alerte, de consultations médicales par radio pour les communications maritimes. - Assurer les services de radioélectriques en cas d'urgence (abandon de navire, incendie à bord. - Savoir communiquer en anglais .
APTITUDES	Le titre permet d'utiliser : - les équipements des stations radioélectriques des navires employant les fréquences et les techniques du système mondial de détresse et de sécurité en mer.
MÉTIER VISÉS ET DÉBOUCHÉS	Le Certificat restreint opérateur est un brevet nécessaire pour la validation de brevet de commandement maritime.
MÉTHODES MOBILISÉES	Méthodes expositives, cours pratiques et théoriques Supports de cours papier – Salle de cours équipée de vidéoprojecteur – supports numériques – Diaporamas projetés – Vidéos pour illustrer des situations.... Pratique sur Simulateur SMDSM Pas de formation à distance
DOMAINES ABORDÉS EN ENTREPRISE	Pas de période en entreprise pour cette formation
SUITE DE PARCOURS	Possibilité de poursuivre pour un brevet de certificat d'opérateur général ou brevet de Capitaine 200 Pêche avec 6 mois de navigation .
ÉQUIVALENCE - PASSERELLE	Néant
MODALITÉS DE CONTRÔLE - ASSIDUITÉ	L'assiduité doit être constante et obligatoire. Des feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur par demi-journée et un certificat de réalisation est fourni en fin de formation.
DELAIS D'ACCES	Variable suivant le type de financement

FINANCEMENT :

- Pour les demandeurs d'emploi prise en charge Pôle emploi
- CPF
- Transition Pro CIF (Congé Individuel de Formation)
- Financement personnel
- OCAPIAT via l'employeur
- OPCO...

Code RS : 5926
Date d'échéance
d'enregistrement 31/12/2026

Certificateur : DIRM

En 2024

44 Candidats présentés
93,18 % de réussite
100 % d'accomplissement

Le référent handicap du LPMA Daniel Rigolet : Vincent LEQUENNE Directeur ☎ : 02 33 88 57 10 ✉ : vincent.lequenne@developpement-durable.gouv.fr

Attention : Tous les candidats sont soumis à l'aptitude d'un Médecin des Gens de Mer (excepté pour la formation CQP Vendeur & Préparateur en Produit de la Mer)
Le responsable pédagogique et le référent handicap étudient la possibilité de l'intégration d'une personne en situation de handicap en fonction de sa problématique posée et de la possibilité d'accueil au sein de l'établissement.



LES LOCAUX SONT ÉQUIPÉS D'UN ASCENSEUR ET DE TOILETTES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.